

MULTIPOLE SUD LORRAINE

Mairie de Coyviller
Monsieur le maire
Bernard ARNOLD
3, rue de la Mairie
54210 COYVILLER

Nancy le, 04/05/2018

Objet : Consultation relative au PLU de Coyviller

Dossier suivi par : Lucas Bertrand

Copie : Mr le Président de la Communauté de Communes des Pays du Sel et du Vermois

Monsieur le Maire,

La commune de Coyviller a arrêté un projet de PLU et sollicité l'avis du Syndicat mixte de la Multipole Nancy Sud Lorraine.

L'examen des PLU du territoire constitue, pour le Syndicat mixte, un moyen important de s'assurer qu'ils contribuent dans leur ensemble à la mise en œuvre des objectifs du SCoT.

Le projet de PLU de votre commune, offrant des conditions favorables à l'installation d'artisanat et de tertiaire au sein du village et permettant l'évolution des activités arboricoles et maraichères, poursuit les objectifs de maintien et de développement du commerce de proximité inscrit dans le SCoT Sud54. Il entend également préserver les éléments identitaires du paysage tels les vergers et les jardins et protéger les composantes de la trame verte et bleue identifiées sur le ban communal, à travers un zonage adapté. Concernant le développement de l'offre résidentielle, le projet de PLU identifie les dents creuses au sein de la trame bâtie et priorise le développement au sein de ces dernières, conformément à la stratégie d'optimisation du foncier du SCoT Sud54.

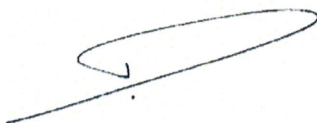
Au regard des éléments énoncés ci-dessus, nous avons le plaisir de vous informer que le Syndicat mixte émet un avis favorable sur le projet de PLU de la commune de Coyviller.

Dans la perspective de favoriser l'opérationnalité des objectifs d'aménagement durable fixés par le SCoT, il nous apparaît intéressant que vous puissiez apporter un ajustement complémentaire concernant la diversification de l'offre de logements. Cette observation est détaillée dans le document ci-joint.


Pour toute information complémentaire, nous vous invitons à contacter Lucas Bertrand, en charge du suivi des documents d'urbanisme à la Multipole.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, en nos salutations les plus distinguées.

Le Vice-président
En charge de l'aménagement du territoire
Filipe PINHO



Le Président
Laurent de GOUVION SAINT CYR



Consultation sur le PLU de Coyviller

Observations du Syndicat mixte de la Multipole Nancy Sud Lorraine

- **Justification au regard de la diversification de l'offre de logements** : Le chapitre 1.3.2. du DOO du SCoT Sud54, intitulé « Développer une offre de logements adaptée aux besoins de toute la population », vise à renforcer l'attractivité résidentielle, à garantir une mixité sociale et à adapter le parc de logements aux besoins des populations spécifiques. Au regard de ces objectifs, la justification exposée au sein du rapport de présentation (p.131) pourrait être améliorée. Il convient ici d'apporter des précisions quant à la taille des nouveaux logements, leur typologie ou encore leur mode d'accèsion par exemple.